

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, à dix-neuf
Présents : 60 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 8 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 9 Saint-Flour, après convocation légale en date du 14
Votants : 69 novembre 2023, sous la Présidence de Madame Céline
CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Joël BRUN, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUT, MME Martine GUIBERT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Catherine FOSSE BALDRAN, MME Bernadette RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Sébastien CUSSAC, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Christian RISS, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÉS.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE
M. Richard BONAL donne pouvoir à MME Marina BESSE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUUNET
MME Nathalie LESTEVEN donne pouvoir à MME Martine GUIBERT
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 24 NOV. 2023, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 24 NOV. 2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : APPROBATION DE L'ENGAGEMENT DE L'OPERATION ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DETR/DSIL 2024 - SAINT-FLOUR COMMUNAUTE : COLLECTIVITE ECORESPONSABLE ET EXEMPLAIRE

RAPPORTEUR : Madame Céline CHARRIAUD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la fiche projet n°191 du projet de territoire fléchant Saint-Flour Communauté comme une collectivité écoresponsable et exemplaire et la fiche projet n°198 fléchant la démarche « Territoire à Energie positive » ;

Considérant le projet de valorisation de la ressource solaire photovoltaïque sur les bâtiments et parcs de stationnement du territoire de Saint-Flour Communauté dont le montant prévisionnel s'établit à 50 700 € HT ;

Considérant le degré de maturité du projet au stade PRO et le projet de calendrier engageant le démarrage des opérations dès 2023 ;

Considérant que le plan de financement de cette action pourrait être le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
-Mise à disposition d'un cadastre solaire sur l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté	25 700 €	État (DSIL_ DETR) - 2024	40 560,00 €
-Étude de faisabilité pour la solarisation des toitures et parkings publics situés sur la commune de Pierrefort	25 000 €	Saint-Flour Communauté -	10 140,00 €
Total	50 700,00 €	Total	50 700,00 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

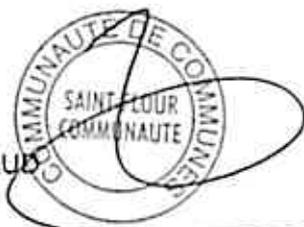
- **APPROUVE et ENGAGE** l'opération « Saint-Flour Communauté collectivité écoresponsable et exemplaire » ;
- **APPROUVE** le plan de financement dudit projet ;
- **DECIDE DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'État au titre de la DSIL/DETR pour un montant de 40 560,00 € correspondant à 80% d'un montant de dépenses totales de 50 700,00 € HT ;
- **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes modifications et pièces relatives à la complétude de ce dossier.

POUR : 69 VOIX

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture
015200066660-20231120-DELIB2023-250-DE
Date de télétransmission : 24/11/2023
Date de réception préfecture : 24/11/2023